

Legation de Suisse
 dans la
 République Argentine
 10

1906.
 Buenos Aires, 7 Décembre 1905.

SCHWEIZER. POLY. DEPART.
 11 JAN. 1906
 N° 17/VIII.

Monsieur le Président,

A plusieurs reprises, la Société de Cér suisse de Tucuman m'avait invité à aller assister à sa fête annuelle, et jusqu'à présent il ne m'avait pas été possible de donner suite à ce désir. Cette année, je m'arrangeai en conséquence et, le 17 novembre, je partais accompagné de M. Gelzer.

Tucuman, capitale de la province du même nom, au N. O. de la République Argentine, à 1200 kilomètres de Buenos Aires, compte environ 60 000 habitants. Elle a de jolies places publiques, plantées d'orangers et d'arbres exotiques. Le centre de la cité est soigneusement pavé de bois et éclairé à la lumière électrique, mais - contraste fréquent dans les villes de ce pays - à quelques centaines de mètres, on trouve quantité de maisons misérables et de cabanes d'Indiens. La province elle-même, qu'on appelle le jardin de la République, est généralement très bien cultivée. C'est le grand centre de la production du sucre en Argentine: la vaste plaine, couverte de plantations

Au Département Politique fédéral

Berne



de canne à sucre d'un beau vert, où pointent çà & là les cheminées des usines, bordée de montagnes aux frêts d'un vert sombre au dessus desquelles apparaissent les pics neigeux du massif de l'Acconquija (5000 mètres), offre un spectacle réellement imposant.

La Colonie suisse y est peu nombreuse, mais composée d'éléments excellents et très estimés des autorités. La Société de Tir comprend 144 membres, dont une vingtaine seulement sont suisses, ce qui n'empêche pas que le Comité se compose exclusivement de nos concitoyens. Elle possède, à une heure de chemin de fer de Tucuman, une magnifique propriété plantée de beaux arbres et de fleurs bien soignées, où sont installés, outre le stand de tir, des emplacements de jeux divers (quilles, boules, tennis, croquet, etc.)

Est-ce la sympathie dont jouit cette institution ou le manque d'autres endroits de divertissement aux environs de Tucuman? Peut-être l'un et l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'est que lors qu'une fête au Tir suisse est annoncée, la population de Tucuman s'y porte en foule. Les uns viennent tirer, les autres faire une partie de n'importe quel jeu.

d'autres enfin simplement pour regarder ou ... se faire regarder (car l'élément féminin ne manque jamais d'être avantageusement représenté), et le résultat est que tout ce monde paie son entrée (#0.50), et s'amuse là gentiment, tranquillement, sans qu'il y ait jamais eu le moindre désordre, le moindre scandale. Les polissons savent trop bien qu'ils seraient vivement expulsés, car le Président du Tir, Louis Grunauer, ne plaisante pas avec eux et ... a des poings terribles. De toute manière, notre société a acquis ainsi une situation exceptionnelle et une popularité incontestable dont notre patrie peut être fière.

Aussi ne lui ménage-t-on pas les encouragements. Le jour de la distribution des prix, l'excellente musique militaire était venue égayer la fête; l'Interventeur national (envoyé par le Gouvernement central pour rétablir l'ordre constitutionnel trouble dans la province), le Gouverneur, diverses autres personnalités en vue, étaient présents et prodiguaient leurs applaudissements aux vainqueurs. Le soir, au retour, les tireurs s'organisaient en cortège à la gare, en drapeau fédéral en tête, précédés des porteurs de torches et de la musique,

aux sons du „ Sempacherlied “ et au bruit des pétards et des fusées, traversèrent la ville et firent triomphalement le tour de la place principale de Tucuman. La joie semblait générale, et personne ne songea à se plaindre de ce que la musique - évidemment fatiguée - ne put à soir-là, donner son concert habituel sur la place, grande distraction des belles Tucumanaises.

Le pavillon des prix contenait quelques fort jolis objets, et notamment un prix du Ministre de la Guerre et une médaille spéciale du Président de la République (elle a été gagnée par M. Ruckbaerberlé, de Bâle). La grande médaille de tir au revolver a été enlevée par le Président de la Société, M. Louis Grunauer, de Bâle, après une magnifique série de 58 points sur 60 (quatre centres en 2 neuf), qui constitue peut-être un record universel (cible de 50 cmts à 50 mètres).

Nous fîmes une excursion de trois jours à l'intérieur pour rendre visite à des compatriotes et voir des installations de fabriques de sucre. Je pus constater partout que la visite du représentant de la Suisse était la bienvenue, et je suis

Légation de Suisse
 dans la
 République Argentine

heureux d'avoir pris solidement contact officiel avec cette province, certainement une des plus intéressantes de la République à cause de son industrie sucrière actuellement en pleine prospérité.

Vous savez qu'il y a une douzaine d'années, la Légation avait étudié la question de la création d'un Vice-Consulat à Tucumán. Ce projet avait été abandonné surtout en vue de la difficulté de choisir entre les deux candidats possibles, M. Louis Grunauer et M. Emile Budin. La situation n'a pas changé, et je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'en préoccuper. En premier lieu, la Colonie suisse est peu nombreuse et bien composée. En second lieu, pour toutes les affaires qui se présentent, soit M. Budin, soit M. Grunauer me prêtent officieusement les mêmes services que s'ils étaient effectivement Vice-Consuls. Pas la moindre allusion ne m'a été faite à ce sujet.

Nous rentrâmes à Buenos Aires le 28 novembre, un peu fatigués du long voyage, de la poussière et de la chaleur, mais gardant le meilleur souvenir

de l'accueil que nous avons reçu, et avec l'intime conviction que notre visite a causé un réel plaisir à nos excellents concitoyens de Tucuman.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Le Ministre Résident de Suisse :

J. Choffat

Le thermomètre de la Chancellerie marque 30°.